

2008/155 - DESIGNATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION
MAISON DE L'EUROPE (DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 avril 2008 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

« Cette association dont les statuts ont été modifiée le 17 décembre
2005, comprend des membres actifs, des membres d'honneur et des membres de
droit dont la Ville de Lyon. Les membres de droit disposent de 6 sièges au plus au
Conseil d'administration, la Ville de Lyon ayant 2 sièges.

Je vous propose les candidatures suivantes :

- Marguerite Marie CHICHEREAU DINGUIRARD
- Jérôme MALESKI. »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le statut de l'Association ;

Vu le résultat du scrutin auquel il a été procédé ;

DELIBERE

Sont désignés pour représenter la Ville de Lyon au sein du Conseil
d'Administration de l'Association Maison de l'Europe de Lyon et du Rhône :

- Marguerite Marie CHICHEREAU DINGUIRARD
- Jérôme MALESKI

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

G. COLLOMB